



# SALAIRES 2021 : LE MINIMUM SYNDICAL !

Le 3 février 2021,

C'est dans une situation de crise sanitaire et économique sans précédent que la négociation du 26 janvier 2021 sur les salaires s'est déroulée.

Nos dirigeants n'ont pas manqué de faire leur pleureuse sur la situation économique et de nous rappeler qu'ils ont été généreux en 2020 : +0,8% des RCE, RCI et RCC avec un plancher de 250 euros alors que l'inflation moyenne a stagné à 0,2%.

SUD a rappelé que :

- Cette augmentation de 0,8%, que SUD a signé, a seulement réduit la perte de pouvoir d'achat constatée depuis 2017.
- En janvier 2020, nous avons reçu une prime de 700€, non reconduite en 2021.
- L'intéressement est dans la plupart des CR en baisse pour l'année 2020.

SUD ne peut accepter ces discours de la peur pour nous faire avaler toutes ces atteintes à notre portefeuille. **Le Crédit Agricole n'est pas en danger de disparition** : tout au plus les résultats seront en baisse (**4,2 milliards d'euros à fin septembre...**) et les risques en augmentation.

**SUD a demandé une juste reconnaissance des risques et des efforts fournis en 2020 par l'ensemble des salariés.**

Pour 2021, l'inflation prévisionnelle serait environ de 0,5%.

La direction a finalement proposé une augmentation de **0,45% des RCE, RCI et RCC.**

SUD n'a pas cherché à faire dans la surenchère et va signer cette augmentation pérenne pour tous les salariés.

Grâce à notre persévérance et l'unité des 4 syndicats représentatifs (SUD, CFDT, FO et SNECA) face à la FNCA, nous avons pu obtenir ce 0,45% : c'est presque l'inflation et avec le contexte COVID, on peut dire que c'est le minimum syndical...

Le bilan de SUD sur 2020 et 2021, c'est que les salaires progressent de 1,25% pour tous avec une inflation cumulée de 0,7%.

**Le Crédit Agricole engrange encore et toujours des milliards grâce à notre travail ! Mais cela ne doit pas se faire au détriment de nos salaires et surtout de nos conditions de travail...**

**Comptez sur SUD pour le rappeler à nos patrons !**